

28 AOÛT 2017  
COURRIER ARRIVÉ

TOURS, le 24 AOÛT 2017

DIRECTION DES ROUTES ET DES TRANSPORTS

*Service Territorial d'Aménagement du Centre*

TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

Monsieur SEITHER

Directeur de l'aménagement urbain

60 AVENUE MARCEL DASSAULT

CS 30651

37206 TOURS CEDEX 3

Objet : Modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme de Ballan-Miré

Monsieur le Directeur,

Par courrier du 25 juillet 2017, vous m'avez transmis le dossier de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme de Ballan-Miré.

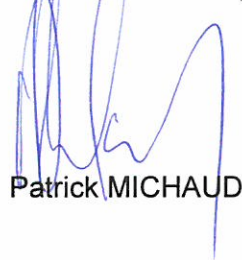
Cette modification concerne les orientations d'aménagement du quartier de la Gare bordé au nord par les boulevards du Général de Gaulle et Jean Jaurès qui correspondent à la RD751C.

Il est prévu de requalifier cet axe en boulevard urbain afin de valoriser l'entrée de ville et de favoriser une diversité d'usages et de fonctions.

J'ai le plaisir d'émettre un avis favorable sur cet aménagement.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma sincère considération.

Le Président  
du Conseil départemental d'Indre-et-Loire,  
Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président,



Patrick MICHAUD



Région  
Centre-Val de Loire

DAT

Références : JF/2017.172

Tours Métropole  
Val de Loire

30 AOUT 2017

COURRIER ARRIVÉ

Monsieur Christian GATARD  
Vice-Président de Tours Métropole  
Direction de l'Aménagement Urbain  
TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE  
60 avenue Marcel Dassault  
37200 TOURS CEDEX 9

Orléans, le 23 AOUT 2017

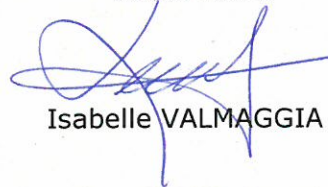
Monsieur le Vice-Président,

Vous avez adressé au Conseil régional pour avis, en application des textes en vigueur, le projet de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de **Ballan-Miré**.

Malgré tout l'intérêt de la réalisation des documents d'urbanisme, je vous informe que nous n'avons pas d'observation particulière à apporter à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil régional  
Et par délégation,  
la Directrice adjointe de l'aménagement  
du territoire



Isabelle VALMAGGIA